

# Le Bouscat

Hiver 2017

# MAG

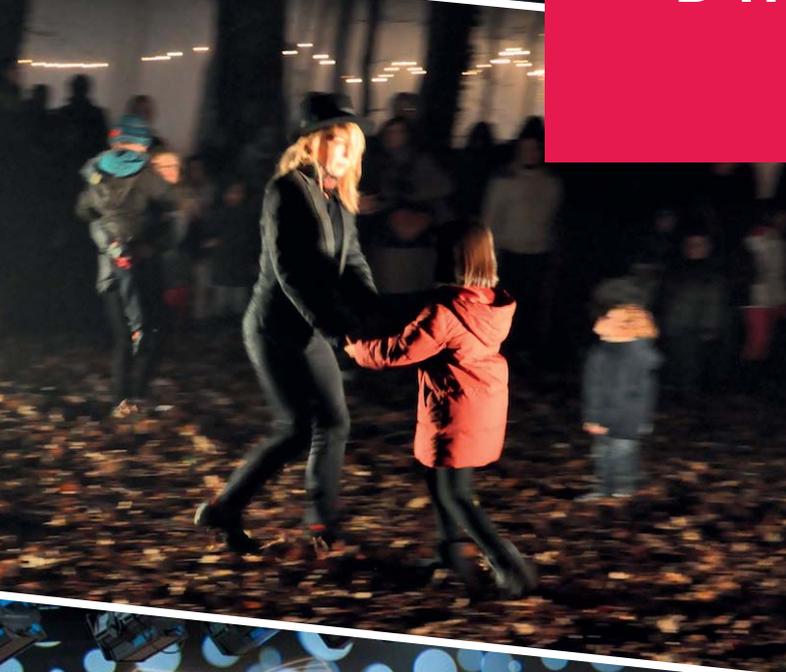
**LIEU D'ACCUEIL PARENTS-ENFANTS**  
**La pause famille**

**NOËL S'INVITE AU PARC DE L'ERMITAGE**





# IMPRESSIONS D'HIVER





## Acte 2 !

Elaboré et initié en 2009 en s'appuyant sur la vision d'un territoire, notre Agenda 21 avait dès l'origine pour objectif de définir un cadre général facilement appropriable et de proposer une grille de lecture des projets de développement durable de notre ville. Les mutations de notre société, la responsabilisation des habitants, l'évolution de leurs mentalités et de leurs pratiques ont naturellement conduit les collectivités à s'imprégner très fortement d'éco-responsabilité.

Leur implication quotidienne pour réduire leurs propres impacts sur l'environnement, leurs actions en faveur de la cohésion sociale et de la solidarité entre générations, les dynamiques de développement qu'elles initient attestent ou confirment que les collectivités sont en effet devenues des actrices essentielles du développement durable.

Trop souvent ressentie comme théorique et conceptuelle par les citoyens, cette notion s'est graduellement inscrite dans un projet de ville accessible, simple et incitatif dont les élus sont l'un des relais pédagogiques. Notre responsabilité consiste en effet à élaborer et impulser des actions puis à veiller à leur cohérence. Aujourd'hui partagée par de nombreux partenaires et également nourrie de leurs expériences, cette démarche de sensibilisation, de mobilisation et d'incitation reposait aussi sur le concours des habitants. En confirmant, pour notre commune, le label « Agenda 21 local de France », le Ministère du Développement Durable a reconnu la qualité de notre démarche et, très explicitement, l'adhésion et l'implication des habitants dans ce projet.

C'est avec les mêmes critères que le Bouscat vient de lancer, pour la période 2017/2020, l'« Acte 2 » de l'Agenda 21, en s'appuyant sur deux piliers : territoire durable et ville responsable. À l'échelle de notre territoire, une réelle mobilisation des habitants a permis de co-construire et de concrétiser ce programme d'actions lors d'une consultation débutée il y a dix-huit mois, au sein d'un forum citoyen ou dans le cadre des « chantiers agenda 21 ». Cette nouvelle phase de notre programme de développement durable poursuit ses investigations dans les domaines de l'éco-citoyenneté, de l'éco-mobilité ou de la biodiversité en confortant aussi dynamique associative et solidarité intergénérationnelle.

Véritable outil d'analyse et de stratégie, il traduit notre volonté de conforter notre politique en faveur du développement durable, pour réinventer un espace de vie plus responsable, plus solidaire et plus innovant. En mêlant plusieurs dimensions dont cohésion sociale, économie et environnement sont les pierres angulaires, le développement durable nous invite à penser et agir autrement, à faire reposer nos modes de production, de consommation ou de déplacements sur une nouvelle éthique. L'enjeu est important car il implique un nouvel état d'esprit, une autre réflexion, de nouveaux modèles de développement et de nouveaux comportements. En disposant aujourd'hui d'une image claire et objective des progrès réalisés, nous pouvons encore mieux apprécier ceux qui restent à accomplir.

Très heureuses fêtes de fin d'année que je vous souhaite empreintes de joies familiales, de bonheurs partagés et de convivialité.

Très fidèlement.

Patrick BOBET  
Maire du Bouscat  
Vice-Président de Bordeaux Métropole

Hôtel de ville - BP 20045 . 33491 Le Bouscat - Cedex • Tél. : 05 57 22 26 66  
Internet : [www.mairie-le-bouscat.fr](http://www.mairie-le-bouscat.fr) • E-mail : [contact.lebouscat@mairie-le-bouscat.fr](mailto:contact.lebouscat@mairie-le-bouscat.fr)  
Directeur de la publication : Patrick BOBET • Rédaction : Direction de la Communication  
Crédit Photos© : Direction de la communication - J.Buccholtz - Bernard Richebé - Emilie Broucon - SColomyes ;  
Christine Coquilleau Nait Sidnas - Laure Sornique - Association LABCDEFG - Yoann Barlier.

Réalisation et impression : **laplante**

IMPRIM'VERT\* Papiers issus de forêts gérées de manière responsable. Imprimé avec des encres à base végétale.

# Sommaire

- 4 La médiathèque à la  
5 rencontre de tous  
les publics



- 6 Saison culturelle  
7 Noël s'invite au Parc  
de l'Ermitage



- 8 La ligne verte, une voie  
piétonne et cyclable  
pour 2018

- 9 Lancement réussi pour  
le nouvel  
Le Bouscat  
**AGENDA21**

- 10 Lieu d'Accueil  
11 Parents Enfants



- 12 Le stationnement évolue  
13 au Bouscat, les suites de  
la concertation

- 14 Vis ta vie  
15 Vie associative  
Marche enchantée



- 16 Info Tram  
17 Brèves  
18 Parole d'élus  
19 Agenda

# LA MÉDIATHÈQUE

Conçue comme un lieu de vie, de convivialité, de sociabilité, d'insertion sociale, de loisirs et de création, la médiathèque développe une offre documentaire diversifiée et multi-supports. Afin de favoriser la promotion et le développement de la lecture et de toutes les formes d'expression culturelle, elle propose une programmation régulière en direction de tous les publics. L'hiver sera donc propice à la découverte d'ateliers, de rencontres, ou d'exposition, dans le cadre chaleureux de La Source.

## LABORATOIRE NUMÉRIQUE

Le laboratoire numérique a pour mission d'assurer l'accès du plus grand nombre aux nouveaux modes d'information et de culture, d'expression et de communication. En accès libre ou accompagné, cet équipement est ouvert à tous les profils d'utilisateurs. Ses dimensions sont multiples :

- **Lieu d'initiation et de pratique** : formation aux outils informatiques et multimédias lors d'ateliers ou mise à disposition des postes informatiques en accès libre.
- **Lieu de travail individuel ou collectif** : modularité du matériel pour des configurations de travail en groupes en mode collaboratif notamment grâce aux écrans Mediascape.
- **Lieu de détente et de loisirs** : écoute sous casques, jeux vidéo.
- **Lieu de culture et d'information** : accès à des ressources documentaires en ligne, à un large choix de livres et de revues sur la programmation, les systèmes d'exploitation, la robotique...
- **Lieu d'expérimentation et de création** : atelier makey makey ou comment les objets du quotidien peuvent se transformer en accessoires numériques, réalité virtuelle, et à venir en 2018 : initiation à la robotique.
- **Lieu de découverte et d'échanges** : impression 3D, découverte des réseaux sociaux...
- **Lieu adapté et matériel accessible** : grands écrans et claviers en gros caractères pour les personnes souffrant de déficience visuelle, souris adaptées.

Le laboratoire numérique est également un lieu d'écoute et de conseils avec une équipe d'animateurs disponible pour conseiller, échanger et aborder des points d'actualité sur le numérique ou des préoccupations liées aux différents usages.

### LE LABORATOIRE EN PRATIQUE

Il est équipé de portables, de tablettes tactiles, d'une imprimante 3D et couleur, d'un tableau numérique, de Mediascape, de logiciels de bureautique, de retouche photo, etc.

Le programme des ateliers (sur inscription) est disponible auprès des animateurs ou à l'accueil de la Médiathèque. L'accès à l'espace numérique se fait sur simple présentation de la carte de la médiathèque et il est gratuit.



Accédez à Internet grâce au wifi ! Depuis votre ordinateur personnel ou autres supports mobiles, vous pouvez profiter d'une connexion Wi-Fi dans les locaux de la médiathèque.

Bernard Magrez  
Institut Culturel  
Bordeaux

### EXPOSITION COLLECTION BERNARD MAGREZ

> DU 27 FÉVRIER AU 15 MARS 2018

Exposition sur la Musique, composée d'œuvres de la Collection Bernard Magrez

Situé à Bordeaux, l'Institut Bernard Magrez est un espace original de diffusion culturelle, de mécénat artistique et scientifique et de résidence d'artistes ayant notamment pour mission de rendre la création contemporaine accessible au plus grand nombre. Il met à disposition de la Ville du Bouscat des œuvres uniques sur le thème de la musique.

# à la rencontre de tous les publics

## L'ESCALE DU LIVRE au Bouscat



Pour la première fois, la médiathèque du Bouscat participe au prix des lecteurs de l'Escale du livre. Créé et organisé par l'association Escales littéraires Bordeaux Aquitaine en 2013, ce prix récompense chaque année un roman français, publié à la rentrée littéraire de septembre. C'est dans ce cadre que la Médiathèque accueillera Thomas Vinau sélectionné pour son ouvrage « Le camp des autres » (Alma 2017), une fable sociale dans les marges de l'histoire...

### PRIX DES LECTEURS 2018

Votez à la médiathèque jusqu'au 20 février



#### Les auteurs sélectionnés :

- **Sucre noir** Miguel Bonnefoy [Rivages] : conte philosophique qui réinvente la légende d'un célèbre corsaire...
- **La nuit des béguines** Aline Kiner [Liana Levi] : une plongée saisissante et inédite dans le Moyen Âge...
- **Pourquoi les oiseaux meurent** Victor Pouchet [Finitude] : un river-trip normand comme un road-trip californien...
- **Le camp des autres** Thomas Vinau [Alma]
- **L'art de perdre** Alice Zeniter [Flammarion] : un roman sur la liberté d'être soi, au-delà des injonctions intimes ou sociales...

DES BULLETINS DE VOTE SONT À LA DISPOSITION DU PUBLIC À LA MÉDIATHÈQUE AINSI QUE TOUS LES RENSEIGNEMENTS SUR LE PRIX DES LECTEURS.

### RENCONTRE

avec Thomas Vinau  
SAMEDI 13 JANVIER - 16H



Né à Toulouse en 1978, Thomas Vinau habite au pied du Luberon à Pertuis. Il a publié « Du sucre sur la tête », un album jeunesse, chez Motus (2011), « Nos cheveux blanchiront avec nos yeux » (Alma, 2011), « Ici ça va », « Bric à brac hoppe-rien » (Alma, 2012), « Juste après la pluie », « La part des nuages » (Alma 2014).

## En attendant les fêtes

**TAPIS À HISTOIRES** > Samedi 16 décembre - 10h30 (dès 8 ans)

**CARTE DE VŒUX** > Mercredi 20 décembre - 15h-16h30 (dès 3 ans)

**CINÉ-VACANCES ENFANTS** > Samedi 23 / Vendredi 29 décembre - 16h30

HORAIRE ET INSCRIPTION 05 57 22 27 62

## A venir...

**LA LUDOTHÈQUE À LA MÉDIATHÈQUE** > Dimanche 21 janvier de 14h à 17h  
L'association Ricochet installera un espace de jeux à la médiathèque pour un après-midi à partager en famille ou entre amis.

**LECTURE MUSICALE DE VALENTINE GOBY** > Jeudi 1<sup>er</sup> mars à 19h

Valentine Goby, accompagnée par l'harmoniste Jérôme Peyrelevade « Un paquebot dans les arbres ».



### POCHETTES SURPRISES JUSQU'AU SAMEDI 23/12

Un paquet-cadeau vous attend au pied du sapin de la Médiathèque !  
Venez vite l'emprunter et découvrir ce qu'il contient chez vous.

Retrouvez le programme et visitez la Source en 360° sur [Bouscat.fr](http://Bouscat.fr)

# SAISON CULTURELLE, retenez les dates !

## ALAIN CHOQUETTE MAGICIEN dans « Drôlement magique »

> DIMANCHE 14 JANVIER À 16H  
Ermitage-Compostelle



Une aventure intime, humoristique, poétique et interactive co-écrite par Ludovic-Alexandre Vidal, un des auteurs de « Raiponce et le Prince Aventurier » et « La Petite Fille aux Allumettes », et co-adaptateur de « Cats », « Dirty Dancing », « Le Bal des Vampires », « La Belle et la Bête » et « Sister Act »

## ECOLE DE MUSIQUE les professeurs en scène

> VENDREDI 26 JANVIER À 20H  
Ermitage-Compostelle



Après les élèves en décembre, les professeurs de l'école de musique se produiront à leur tour sur scène. Avec professionnalisme et humour, les enseignants partageront avec le public un moment agréable pour fêter musicalement la nouvelle année.

## « NEW », une comédie musicale improvisée

> VENDREDI 19 JANVIER À 20H30  
Ermitage-Compostelle



10 artistes professionnels qui créent en direct une comédie musicale. Vous décidez du titre et du lieu de l'aventure. Sur fond de théâtre, musique, chant, danse et arts visuels la troupe invente chaque soir une toute nouvelle histoire... À chaque représentation : 4 comédiens-chanteurs, 3 musiciens, 1 illustrateur, le maître de cérémonie et VOUS !

## BALLET DE L'OPÉRA NATIONAL DE BORDEAUX

> MERCREDI 31 JANVIER À 20H30  
Ermitage-Compostelle

Les danseurs du Ballet National de l'Opéra de Bordeaux livreront un programme éclectique et ambitieux, à découvrir ou à redécouvrir, du *Lac des Cygnes* à *Don Quichotte* ou encore l'incontournable *Faun*, ce sont près de 9 tableaux des ballets classiques et contemporains qui seront présentés.



# NOËL S'INVITE AU PARC de l'Ermitage

Il est des événements qui font « chaud au cœur » et le marché de Noël du Bouscat en fait incontestablement partie. La magie va encore opérer cette année dans l'écrin feutré et illuminé du Parc de l'Ermitage du vendredi 15 au dimanche 17 décembre. Parenthèse enchantée organisée par la Ville, le Marché de Noël reste fidèle à « l'esprit de Noël », festif et solidaire. Il accueillera dans une ambiance qui sent bon le vin chaud, la barbabapa et les crêpes, une cinquantaine d'exposants, producteurs locaux et régionaux, associations, ainsi que de nombreuses animations.



## Les animations du week-end

- Contes dans la roulotte de la Romina
- Manège
- Promenades en calèche
- Ateliers créatifs par les Accueils de loisirs municipaux
- Espace de jeux de l'association Ricochet (samedi)

## Noël à déguster

Restauration sur place ou à emporter : produits et préparations proposées par les exposants et le Comité des Fêtes.

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre les enfants peuvent venir poster leur lettre dans la Boîte aux lettres personnelle du Père Noël installée à l'entrée du Parking Denis, Barrière du Médoc.



## Temps forts

**OUVERTURE DU MARCHÉ**  
Vendredi 15 à 17h

**SPECTACLE D'OUVERTURE**  
Vendredi 15 à 19h

**AMBIANCE TUBAS ET TROMBONES**  
*avec l'École de musique*  
Samedi 16 à 11h

**CHORALE DE L'ASSOCIATION ASEC**  
Samedi 16 à 12h15

**BORDEAUX PIPE BAND**  
Laissez-vous entraîner aux rythmes de l'Ecosse et de l'Irlande !  
Dimanche 17 à 11h45

**« LES DROMADULAIRES »**  
Tour à tour fanfare, brass band ou banda, ça va bouger !  
Dimanche 17 à 15h30

**ARRIVÉE DU PÈRE NOËL**  
Suivie d'un goûter partagé  
Dimanche 17 à 16h



**MARCHÉ DE NOËL – Parc de l'Ermitage**  
VENDREDI 15 > 17H-21H / SAMEDI 16 > 10H-19H  
DIMANCHE 17 > 10H-18H



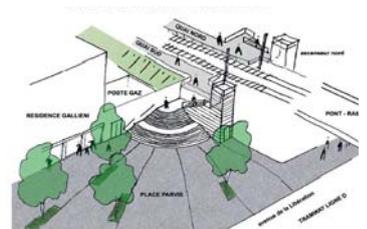
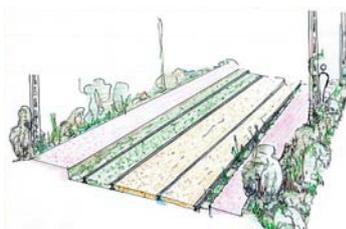
# LA LIGNE VERTE, UNE VOIE PIÉTONNE ET CYCLABLE POUR 2018

Depuis la désaffectation de la Gare Ravezies en 2015, une réflexion est menée sur le réaménagement de la portion de voie ferrée désormais déclassée, qui part de la place éponyme au pont de l'Avenue de la Libération à la limite du Bouscat et de Bruges. Ce projet innovant dit de « Ligne Verte », porté par la Ville, Bordeaux Métropole et la ville de Bruges, s'inscrit plus largement dans le cadre de l'opération des « 55 hectares pour la nature » au cœur de l'ambition métropolitaine et de l'Agenda 21 municipal qui vise à l'intégration et la préservation des espaces de Nature en ville dans les nouveaux paysages urbains.

## UNE VOIE, 3 FONCTIONS

- > **Créer un axe de déplacement doux, sécurisé**, sur près de 3,5 km dédiés aux piétons, cyclistes, et tout autre mode de déplacement non motorisé. Il permettra une jonction entre les lignes C et D du tramway et le futur pôle multimodal de Sainte Germaine.
- > **Développer une passerelle** en ouvrant une liaison transversale sur le cadran ouest de l'agglomération.
- > **Aménager un lieu de balade et de culture** avec un cheminement entre histoire ferroviaire, maraîchage, jardins partagés et un parcours paysager, ponctué d'espaces de repos et d'éléments artistiques et pédagogiques.

Les travaux vont commencer en début d'année avec une première tranche de Ravezies au Passage Rigal, longue de 400 m, qui va permettre de pouvoir circuler sur les deux strates : partie haute et partie basse des quais. La Ligne verte, qui sera mise en service fin 2018, est un projet résolument ancré dans les enjeux de mobilités qui engagent la Ville, les communes et la Métropole, dans les années à venir tout en conservant une part d'histoire, et en créant un corridor de biodiversité.



# LANCEMENT RÉUSSI POUR LE NOUVEL AGENDA21

Le Bouscat

Le 9 décembre, l'acte 2 de l'Agenda 21 municipal était officiellement lancé à l'occasion d'une journée festive et pédagogique autour du projet de territoire durable de la Ville pour 2020. Le nouveau programme d'actions adopté en Conseil Municipal le 20 juin dernier a donc été dévoilé aux citoyens et acteurs impliqués. La Ville ouvre ce nouvel opus sur des défis à relever pour atteindre deux cibles : un Territoire durable et une Ville Responsable.

Moment de rencontre privilégié entre les habitants et les élus, cette journée du 9 décembre a été marquée par plusieurs temps forts :

- La présentation du contenu du programme et des actions concrètes visant à l'amélioration du cadre de vie au regard des enjeux de société : réchauffement climatique, cohésion sociale, préservation de la biodiversité, consommation et production responsables, lutte contre la pauvreté et épanouissement de tous les êtres humains.
- La remise d'une synthèse pédagogique de l'Agenda 21 aux Bouscatais présents
- Des ateliers écocitoyens autour du thème de Noël, la projection d'un film et un spectacle proposé par la Médiathèque.

Enfin, c'est autour d'un brunch et de l'exposition dédiée au programme d'actions que les échanges se sont poursuivis dans une ambiance conviviale avec des participants concernés.

L'Agenda 21 rentre donc désormais dans sa phase opérationnelle et le travail sur les 26 grands projets va pouvoir démarrer. Inscrits dans les éléments de démarche des Agendas 21, le suivi et l'évaluation permettront de rendre compte régulièrement de l'avancée des actions.

**CONTACT : [agenda21@mairie-le-bouscat.fr](mailto:agenda21@mairie-le-bouscat.fr)**



Consultez le programme complet et la synthèse pédagogique de l'Agenda 21/acte2 sur [bouscat.fr](http://bouscat.fr)  
La synthèse pédagogique est également disponible à La Source ou à l'accueil de la Mairie.

## ARBRE REMARQUABLE DE FRANCE

une nouvelle labellisation pour la Ville

La ville a obtenu pour la 1<sup>ère</sup> fois une récompense nationale qui a pour objectif de reconnaître le caractère exceptionnel de certains arbres : le label « Arbre remarquable de France ». Cette distinction remise à la Ville du Bouscat le 6 octobre dernier par l'association A.R.B.R.E.S., a été attribuée à une cépée de platanes du Parc Marceau. Cette récompense inscrit la commune dans le réseau national des arbres remarquables et l'engage à assurer leur préservation, dans une approche globale du patrimoine arboré communal.

### CÉPÉE DE PLATANES

Composée de 36 spécimens, les platanes labellisés sont visibles au Parc Marceau, à gauche de l'entrée principale. Ils mesurent entre 30 et 45 m de haut et possèdent des troncs de 3 à 5 m de diamètre.



L'association A.R.B.R.E.S remarquables créée en 1994 attribue le label Arbre remarquable de France depuis l'an 2000, aux communes, collectivités territoriales, établissements publics et propriétaires privés qui, possédant un arbre exceptionnel, signent un accord de partenariat avec l'association, impliquant notamment l'engagement d'entretien, de sauvegarde et de mise en valeur de ou des arbre(s) concerné(s), considéré(s) comme patrimoine naturel et culturel.

Découvrez l'association A.R.B.R.E.S. (Arbres Remarquables : Bilan, Recherche, Études et Sauvegarde) sur [arbres.org](http://arbres.org)



# DES STRUCTURES

## LIEU D'ACCUEIL PARENTS-ENFANTS : *la pause famille*

Ces lieux de loisirs accueillant les parents avec leurs enfants de leur naissance à l'âge de 4 ans ont pour objectif d'offrir un espace et un temps pour jouer, parler et apprendre à se connaître.

Historiquement, ces sites d'accueil sont issus des Maisons Vertes créées en 1978 par Françoise Dolto, pédiatre et psychanalyste. Ce dispositif est aujourd'hui porté par des acteurs associatifs et/ou institutionnels, et est appelé Lieu d'Accueil Parents Enfants (LAPE).

La Mairie du Bouscat a ouvert ce service en 2012, agréé et accompagné par la Caisse d'Allocations Familiales. C'est une action issue du diagnostic de la Convention Territoriale Globale réalisé en 2009 et qui s'inscrit dans la politique Petite Enfance menée par la Ville.

## UN ESPACE *pour jouer et se rencontrer*

Un après-midi par semaine, il est proposé aux enfants (de 0 à 4 ans) et leurs parents ou grands-parents de se retrouver dans un espace d'accueil et de jeux.

Un après-midi de partage idéal pour faire une pause, sortir du cadre du domicile et bénéficier d'un équipement adapté aux tout-petits ; coin bébé, jeux en accès libre, espace de motricité, coin lecture... ; pour le plus grand bonheur des enfants et de leurs accompagnants comme en témoigne Priscilla Devars, jeune Bouscataise de 33 ans, qui a fréquenté le LAPE entre 2015 et 2017 pendant ses deux congés maternité :

*« Sans être isolée socialement, j'étais simplement une maman en congés maternité et je cherchais des activités à partager avec mon fils et rompre un peu avec la « routine » des journées à la maison. Le LAPE est devenu pour lui et moi un rendez-vous hebdomadaire que nous n'aurions manqué pour rien au monde.*

*Pour mon enfant c'était l'occasion de profiter d'un espace de jeu (surtout de la piscine à balles !), d'être avec d'autres enfants de son âge et pour moi un moment d'échange convivial avec d'autres parents autour d'une pause-café. J'ai pu également profiter des bons conseils prodigués par les professionnels présents avec beaucoup de bienveillance et de neutralité sans jamais me sentir jugée ».*

**En 2016, comme Priscilla, 46 familles ont pu profiter du LAPE.**



Priscilla DEVARS et ses deux enfants

### FONCTIONNEMENT DU LIEU D'ACCUEIL PARENTS-ENFANTS DU BOUSCAT

L'accès au LAPE est libre et gratuit, la seule participation demandée est de venir avec un gâteau, du thé ou du café, un jus de fruit à partager... Il est ouvert tous les jeudis de 15h à 18h en alternance sur 2 lieux :

<b>PÔLE PETITE ENFANCE</b> 39 avenue Léon Blum Locaux de la crèche familiale	<b>RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES</b> 8 rue Condorcet
1 <sup>er</sup> , 3 <sup>ème</sup> et 5 <sup>ème</sup> Jeudi du mois	2 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> Jeudi du mois

Renseignements : Pôle Petite Enfance 05 57 22 71 70

# DÉDIÉES AUX FAMILLES

## BIENTÔT UN NOUVEL ÉQUIPEMENT : l'Éco-structure

La Ville, en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales, développe le projet d'une éco-structure située dans le Jardin d'Arnstadt, qui proposera divers services dédiés à l'enfance, à la jeunesse et la parentalité. Cet équipement d'intérêt général de 3 000 m<sup>2</sup>, dont la construction et le fonctionnement s'inscriront pleinement dans une démarche de Développement durable, a pour objectif de répondre aux besoins multiples des familles.



**Bérengère DUPIN,**  
Adjointe au Maire,  
Petite Enfance,  
Seniors, Famille et  
Intergénérationnel



« Le lieu d'accueil parents-enfants entre dans sa 6<sup>ème</sup> année de fonctionnement. La Ville, soutenue par la Caisse d'Allocations Familiales, place depuis longtemps le domaine de la famille et de la parentalité au cœur de son projet de territoire.

Au-delà des places en crèche municipale que nous proposons, offrir aux parents et aux enfants un lieu qui leur est dédié est essentiel.

La fréquentation croissante atteste des besoins d'écoute et d'accompagnement des parents. L'intégration du LAPE dans la future éco-structure du jardin d'Arnstadt favorisera l'accès au plus grand nombre et fera partie intégrante de notre dispositif municipal destiné aux familles ».

## LA STRUCTURE ACCUEILLERA

- **Un multiaccueil collectif et familial** de 70 places, remplaçant l'actuelle crèche La Providence dont le bâtiment, très ancien, contraint le développement d'un projet éducatif plus ambitieux.
- **Le Relais Assistant(e)s Maternel(le)s (RAM)** pour les 100 professionnels de l'accueil individuel et les 200 enfants accueillis à leur domicile.
- **Le Lieu d'Accueil Parents-Enfants (LAPE).**
- Le futur centre social, géré par l'association Ricochet, proposant un **espace de projets intergénérationnels** ouvert sur le quartier.
- **L'agence postale** actuellement positionnée dans la maison de quartier Angevin.

L'ouverture est prévue courant 2020.



# LE STATIONNEMENT LES SUITES DE

Les Bouscatais étaient nombreux le 14 novembre dernier à la Source pour ce troisième rendez-vous sur les évolutions du stationnement au Bouscat. Cette phase de concertation, engagée depuis le mois de juillet, s'est donc poursuivie sur un volet plus concret.

## UNE EVOLUTION NECESSAIRE DANS UN CONTEXTE CONTRAINT

- **Une évolution de la législation**, à partir du 1er janvier 2018, qui confère aux communes de nouvelles prérogatives et compétences.
- **Une généralisation du stationnement payant intra-boulevards** dans la ville centre de l'agglomération ayant pour conséquence un report du stationnement des véhicules – second et troisième véhicule – dans les zones de stationnement gratuit. Une mise en œuvre dès 2018, du stationnement payant dans les quartiers limitrophes de Caudéran et du Grand Parc.
- **Une problématique de stationnement ancienne** à la Barrière du Médoc malgré de nouvelles capacités de stationnement; une nécessité de maintenir et développer l'attractivité commerciale du site pendant et après les travaux de la ligne D.
- **Une rotation insuffisante du stationnement en centre-ville** pour les usagers des commerces et des services.
- **Une acuité particulière des problèmes de stationnement** dans le secteur Jean Jaures/Godard/Ravezies en mutation économique et d'habitat.
- **Un constat** : 13 000 foyers ; 20 000 véhicules ; 7 000 places publiques de stationnement (dont 1 500 en parkings publics).
- **Des doléances récurrentes des habitants** autour des questions de stationnement.
- **Des objectifs** : un meilleur partage de l'espace public, un plus grand confort pour les riverains, un soutien au dynamisme commercial, une exigence environnementale de mobilité durable...

## UN LEVIER D'ACTION AU SERVICE DE LA MOBILITE DURABLE

La politique du stationnement est un outil essentiel du partage harmonieux de l'espace public et d'une mobilité durable, en prise avec les attentes des administrés et avec

les spécificités du territoire communal. La question du stationnement est également déterminante au regard des enjeux d'accessibilité, de cadre de vie, de protection de l'environnement, de régulation des déplacements, d'attractivité et de dynamisme économique.

Le nombre croissant de véhicules par foyers que l'espace public ne peut assimiler, la généralisation du stationnement payant intra-boulevards dans la ville centre de l'agglomération ou le chantier de la ligne D du tramway doivent aussi être intégrés dans cette démarche, particulièrement dans les zones réputées « sensibles ».

## LES ENJEUX D'UNE NOUVELLE POLITIQUE DE STATIONNEMENT

- **L'exigence d'un stationnement payant au périmètre élargi dans le secteur de la Barrière du Médoc** :
  - Un stationnement payant existe déjà avenue de la libération et sur le parking « Denis ».
  - Une zone bleue a été créée à titre expérimental depuis juillet 2016.
  - Un report massif de véhicules « ventouses ».
  - Un chantier du tramway et une future circulation de la ligne D qui diminuent fortement les capacités de stationnement de part et d'autre de l'avenue de la Libération.
  - Un maintien essentiel de l'attractivité commerciale.
  - Des risques de stationnement abusif dans les rues limitrophes.
- **La nécessité de réglementer les rues perpendiculaires** au tracé de la ligne D et à proximité des futures stations dans l'intérêt des riverains.
- **La transformation des zones bleues existantes** : un statut identique pour l'ensemble des zones bleues existantes qui pourraient devenir payantes avec une équité en termes d'attractivité commerciale entre les principales zones commerciales.
- **Une prise en compte des problématiques de stationnement** dans la plupart des communes de l'agglomération et une harmonisation souhaitable des modalités de stationnement sur l'ensemble de la métropole.

# ÉVOLUE AU BOUSCAT LA CONCERTATION

- Un « **taux de motorisation** » des ménages relevé dans le cadre d'une enquête réalisée par l'État, Bordeaux-Métropole et la CCI de Bordeaux qui constate au Bouscat une moyenne de 1,5 véhicule par foyer, soit près de 20 000 véhicules au Bouscat. Ce chiffre intègre le parc privé (garages, parkings en habitat collectif...) mais il doit être concilié avec la gestion des seules 7 000 places comptabilisées sur l'espace public et dans les parcs publics de stationnement, avec un constat évident de saturation.

## LES HYPOTHESES

- **Des secteurs de stationnement payant :**
  - Avec environ 2 300 places susceptibles d'être concernées par le stationnement payant, des abonnements pourront être attribués aux riverains mais aussi, dans les mêmes conditions, à l'ensemble des professionnels (commerçants, entreprises, professions libérales...) exerçant sur les parties du territoire communal concernées par le stationnement payant.
  - La **gestion des véhicules** durant les périodes de stationnement payant ne concerne que les cinq premiers jours de la semaine – jours majoritairement travaillés – et non les week-ends et jours fériés durant lesquels le stationnement serait gratuit.
  - La **tranche horaire**, ramenée de 9h à 18h à la suite de plusieurs suggestions de participants à la réunion du 14 novembre, devrait permettre aux familles utilisant leurs véhicules pour les trajets domicile-travail de stationner en fin de journée un deuxième véhicule hors de la période de stationnement payant.
  - Le **procédé de macaron « glissant »** qui permettrait, avec un simple smartphone, de modifier l'immatriculation du véhicule titulaire de l'abonnement (4 véhicules autorisés), donnerait de la souplesse à la gestion des véhicules autorisés à stationner sur l'espace public dès lors qu'ils seront préenregistrés. Le stationnement horaire (horodateurs) limité à 3 heures apportera aussi des solutions.
- **Les zones pressenties :** Barrière du Médoc, Centre Ville, Quartier Jean-Jaurès, Rues perpendiculaires à la ligne D.
- **Le coût :** Aligné sur les tarifs de Bordeaux, ville directement limitrophe, il serait l'un des moins chers de France (15 euros par mois correspondent à 50 centimes par jour) et serait prioritairement destiné à compenser les dépenses d'investissement et de fonctionnement (horodateurs,

personnel, société de surveillance...) inhérents à la mise en place et à la gestion du stationnement payant. Par comparaison, l'abonnement dans les parcs de stationnement en ouvrage gérés par la régie Parcub (IDDAC et libération) s'élève à 45€/mois et sera de 15€/mois sur l'espace public.

## LE POINT SUR ...

### Les emplacements pour des moyens de transport alternatifs

Les vélos, scooters et motos disposent déjà de certains emplacements réservés sur le domaine public. Des emplacements réservés aux véhicules en « autopartage » et des bornes de recharge pour les véhicules électriques sont envisagés.

### Le stationnement des personnes à mobilité réduite titulaires de cartes

Des emplacements existent déjà sur le territoire communal et seront maintenus mais le stationnement sera dans tous les cas gratuit pour cette catégorie d'usagers. Si les riverains dans cette situation le souhaitent, ils pourront cependant souscrire un abonnement.

### Le stationnement devant les garages

L'expérience a été tentée dans une autre ville mais elle n'a pas donné de résultats aussi probants qu'attendus (le stationnement devant un garage est cependant illégal au sens du code de la route).

## LA CONCERTATION, À SUIVRE

Les modalités du stationnement payant restent en discussion jusqu'à la fin de la période de concertation prévue le 31 décembre. La Mairie a dédié un espace sur le site internet de la Ville où des documents sont à disposition. Une adresse mail est ouverte pour toutes les interrogations et suggestions des Bouscatsais.

**Vous avez des suggestions ?  
Contactez nous jusqu'au 31 décembre 2017**

**Formulaire de contact sur [bouscat.fr](http://bouscat.fr)**



**[communication@mairie-le-bouscat.fr](mailto:communication@mairie-le-bouscat.fr)**



## LE BOUSCAT, VILLE À DIRE

IMPLICATION, CONCERTATION, DIALOGUE

## LES ENFANTS SE METTENT AU BRIDGE

Le mercredi 11 octobre, l'association A.GIR Bridge est venue à la rencontre des enfants âgés de 10 à 12 ans de l'accueil de loisirs des Écus. Par une habile adaptation des règles par les bénévoles de l'association, les enfants ont découvert ce jeu pourtant bien souvent réservé aux adultes. Très concentrés et attentifs, les enfants ont dû user de stratégie pour remporter les levées. Calculs, enchères et prises de risques ont rythmé de nombreuses parties acharnées. Devant l'engouement des enfants, Annick Giret la présidente, et l'équipe d'animation ont déjà prévu de proposer de nouvelles rencontres pendant les vacances scolaires. L'association propose le samedi à la salle de l'Ermitage-Compostelle, des cours de bridge et des ateliers aux enfants à partir de 8 ans.

Contact: Annick Giret 06-11-60-70-33 / [annick.giret33@gmail.com](mailto:annick.giret33@gmail.com)



## SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE

Ce service vous propose des interventions d'aide à domicile pour l'accomplissement des actes et tâches de la vie quotidienne (aide à la personne, entretien du logement, accompagnements aux courses, aide aux activités de la vie sociale, ...).

Les prestations réalisées s'inscrivent dans un projet individualisé élaboré à partir d'une évaluation globale des besoins faite à domicile et adapté à vos souhaits, vos choix de vie et votre environnement. Selon votre situation, les prestations peuvent faire l'objet de financements par le biais des caisses de retraite, du Département ou de l'Assurance maladie (CPAM).

Pour en savoir plus, contactez le SAAD 05 57 22 27 36 ou [ccas.sad@mairie-le-bouscat.fr](mailto:ccas.sad@mairie-le-bouscat.fr)



## ENVIE DE DEVENIR ANIMATEUR ?



La mairie du Bouscat vous accompagne en organisant du dimanche 18 au dimanche 25 février 2018, en partenariat avec les CEMEA, un stage de formation générale BAFA\*.

Lors de ce stage, ouvert aux personnes âgées de 17 à 30 ans, vous pourrez acquérir les techniques nécessaires à la conduite d'activités avec un groupe d'enfants et les règles et aptitudes indispensables pour assurer la sécurité physique et morale de ceux-ci.

Le prix du stage est de 250 euros pour les Bouscatais et comprend les frais de formation et les repas du midi. Inscriptions auprès du Bureau Information Jeunesse dans la limite des places disponibles.

\* Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur.

**Bureau Information Jeunesse**  
Place Roosevelt – Le Bouscat  
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h  
Renseignements : 05 56 43 98 08  
Tout le programme du BIJ sur [bouscat.fr](http://bouscat.fr)

## UN CLUB NATURE DANS LES ACCUEILS DE LOISIRS

Le dispositif « Club Nature » a pour objectif de sensibiliser les enfants à la nature de proximité et aux enjeux de sa préservation. En 2018, la Ville reconduit ce projet accompagné par le Département au sein des Accueils de loisirs municipaux.

En partenariat avec l'association Cistude Nature et les équipes d'animation municipales, les enfants qui souhaiteront participer au Club vont pouvoir partir à la découverte du patrimoine faune/flore girondin à travers des séances de 1h30, un mercredi sur deux.

Dans une approche d'apprentissage ludo/éducative alternant ateliers et explorations « terrain », plusieurs thématiques vont être abordées, telles que la biodiversité et les espaces naturels, les déchets, l'eau ou encore l'air.

Ce programme proposé aux enfants qui fréquentent les accueils de loisirs s'inscrit plus largement dans une démarche de Développement durable intégrée par ce service sur de nombreux champs de l'écocitoyenneté tout au long de l'année.



# LA MARCHE ENCHANTEE DU BOIS DU BOUSCAT

22/23 décembre - 18h à 23h

Inscrite désormais dans la programmation annuelle du Bois, La Marche Enchantée portée par l'association LABCDEFG, espace de vie sociale au cœur du quartier ouest du Bouscat, est un événement qui invite au voyage, au dépaysement et à l'émerveillement.



Les partenariats engagés avec les associations Arbrosmoz et La Chambre Noire depuis 2015, ont permis de donner une nouvelle dimension et réinventer les performances artistiques. La recherche de financements, le mécénat et l'appui technique de la Ville, quant à eux, ont contribué à renforcer les moyens mis en œuvres. Mais la Marche Enchantée c'est aussi une formidable aventure humaine qui se joue bien en amont de l'événement où artistes, habitants du quartier, techniciens se retrouvent pour préparer le spectacle tout en préservant l'effet de surprise. Cette année encore, à la nuit tombée, créations sonores,

installations d'œuvres éphémères, spectacle son et lumière, enchanteront le Bois. La féerie sera au rendez-vous à l'occasion de 2 soirées exceptionnelles les 22 et 23 décembre.

**Marche Enchantée – Bois du Bouscat - Entrée Boulevard Lyautey**

**Entrée libre – Tout public (restauration sur place)**

**Infos : 05 33 48 03 95 - association@labcdefg.fr**

**www.labcdefg.fr / Facebook : La Marche Enchantée**

## LA BANQUE ALIMENTAIRE, L'ÉLAN SOLIDAIRE

La Collecte de la Banque Alimentaire s'est déroulée du 23 au 25 novembre partout en France. Comme chaque année, cette opération était relayée au Bouscat et coordonnée par l'Association des Familles Bouscатаises, notamment grâce à l'énergie et l'enthousiasme de Séverine et Mélanie. Sur cinq enseignes commerciales (Monoprix, Lidl, Leader Price, Carrefour Market, Supermarché Auchan), ce sont plus de 120 bénévoles et de nombreuses associations de la commune qui se sont mobilisées et qui ont participé à cette action avec l'appui des services municipaux. Les denrées collectées seront ensuite redistribuées auprès des 150 associations qui œuvrent chaque jour auprès des plus démunis. La solidarité et la générosité ont été encore au rendez-vous, même si les chiffres 2017 du Bouscat ne sont pas encore annoncés, on peut s'attendre à ce que les 8 tonnes 5 de 2016 soient largement dépassées. La Banque Alimentaire permet de collecter l'équivalent de 24 millions de repas par an en France.



## LE BOUSCAT 2017 TÉLÉTHON



Cette année encore, plus de 20 associations bouscатаises et des services municipaux se sont mobilisés du 1er au 3 décembre pour mener à bien des actions en faveur du Téléthon.

### AU PROGRAMME

> **Le Loto**, organisé par l'association des décorés du travail avec le soutien du Lions Club.

> **Le cross/marche du Père Noël** sur le Chemin des Courses du Bois du Bouscat.

> **Une animation et initiations de monoroues électriques** proposées par les Wheelers 33.

> **Une séance « contes et dentelles »** proposée par l'ADA (Association Dentelle en Aquitaine).

> **Un tournoi de tarot** organisé par le Club Tarot du Bouscat.

> **Une animation dans le Parc de l'Ermitage** pour les enfants de 6 à 14 ans organisée par Art2scène, AFB La Bous-Sol, les Arts Martiaux.

> **Le traditionnel repas** du Téléthon.

> **Le thé dansant** organisé par l'Amicale des Philippevillois, Constantinois et leurs Amis.

> **La vente de livres « désherbés »** à la Médiathèque.

> **Les journées portes ouvertes** à la piscine. Les comptes ne sont pas encore faits mais tous espèrent battre le record de l'an dernier, plus de 8 500 €.

## ASSOCIATION LE CARROUSEL

Issue de la fusion des associations LABCDEFG et JLN, l'association Le Carrousel verra le jour le 1er janvier prochain. De la barrière du Médoc au Champ de Courses, l'association proposera un accueil de proximité : lien social, activités culturelles, de parentalité, loisirs, actions familles... Pour tous et pour tous les âges, Le Carrousel c'est avant tout une implication dans ma ville!

Envie de participer au projet de l'association ? Contactez Nicolas Lepeuple ou Chloé Valiente :  
association@labcdefg.fr  
ou asso.jln@gmail.com

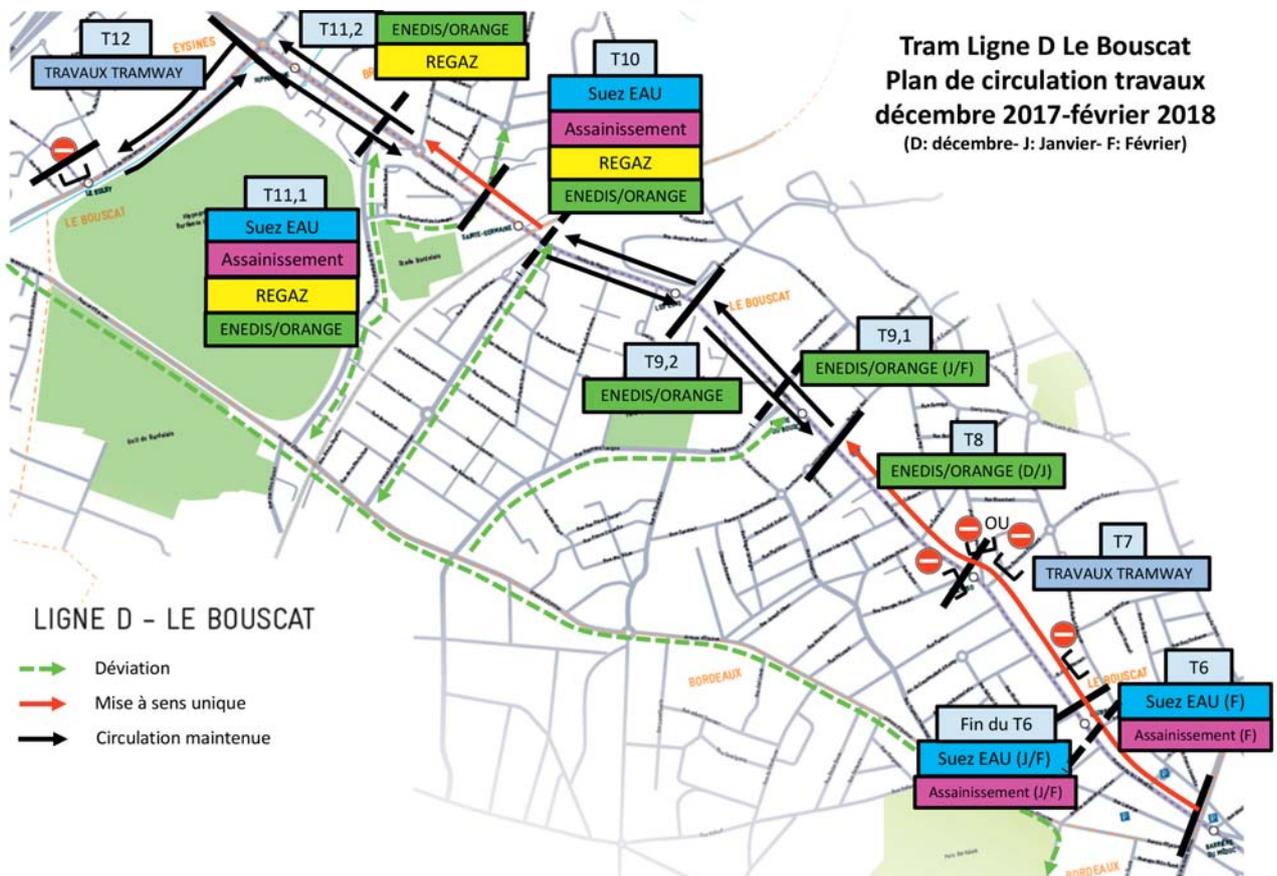




## TRAVAUX LIGNE D

# UNE PAUSE PENDANT LES FÊTES

Les travaux s'arrêteront provisoirement pendant le mois de décembre et jusqu'aux soldes, sur deux zones très commerciales et parmi les plus impactées : la Barrière du Médoc et le quartier de la Calypso. La Ville a sollicité cette pause après un an de travaux, afin d'accompagner les commerçants sur cette période cruciale pour leur activité.



### LA NAVETTE

#### Centre-ville/Barrière du médoc

Depuis le mois de mai, une navette minibus **Centre-ville/Barrière du Médoc** a été mise en place par Bordeaux Métropole à la demande de la Ville, cette ligne dessert plusieurs stations mais peut être arrêtée à la demande, sous réserve de conditions correctes de sécurité.

- > Circule du lundi au samedi de 9h40 à 19h, toutes les 20 mn
- > Desserte des arrêts rencontrés sur son itinéraire (correspondances possibles : lignes 6 / 9 / 29 / 33 / 46)

### LES PARKINGS

#### à proximité des commerces

#### Centre Ville

Formigé 71 places / Deux Cèdres 61 places / Centre administratif Max Monichon Dennery 71 places / Jules Ferry 59 places

#### Près de la Barrière du Médoc

Denis 62 places / C Discount 132 places / IDDAC 80 places / Beaujon (Bordeaux) 92 places

### CONTACTS

**Mairie du Bouscat** : Direction de la communication : communication@mairie-le-bouscat.fr

Services Techniques : 05 57 22 26 90

**Médiateur chantier** : Aubin EGRETEAU : 06 68 79 81 00 mediateur@tram-d.com

## ANTONIN SANDRAN médaillé le jour de ses 100 ans



Le 27 novembre dernier un hommage était rendu à ce Bouscатаis, combattant de 1939-1945 par le Président Jacques Quenot et les anciens combattants PG-CATM de la section du Bouscat et de Bruges en présence de Patrick Bobet, Maire du Bouscat à l'occasion de son 100<sup>ème</sup> anniversaire.

Médaillé de la Croix du Combattant, de la Croix de guerre 1939-1945 avec 2 palmes, et de la médaille des Prisonniers de Guerre, le parcours du soldat Antonin Sandran a été retracé. Un destin qui sera marqué, à tout juste 22 ans, par la bataille de Voncq en 1940 au sein de la 36<sup>ème</sup> Division d'infanterie où après une forte offensive allemande il sera fait prisonnier. Enfermé dans le « STALAG XIIIF » à Forbach et envoyé en « Kommandos » dans les mines de charbon du Palatinat, dans des conditions physiques et psychologiques très dures, il s'évadera en mars 1945.

Après l'émotion du retour et des retrouvailles, il reprendra le cours de sa vie en étant peintre en bâtiment. Sportif, toujours disponible pour ses amis, il devient porte-drapeau de l'Association des Décorés du Travail de la section du Bouscat.

La cérémonie s'est conclue sur la remise d'une médaille symbole de sa vitalité et son courage.

## LES NOUVEAUTÉS DE THE NEW SCHOOL

The New School a fait sa 3<sup>ème</sup> rentrée cette année au Bouscat et compte à ce jour plus de 130 adhérents.



### Les nouveautés de l'association :

> Des séances de conversation anglaise pour adultes débutants ou intermédiaires avec une nouvelle intervenante, Axelle, en plus de tous les cours pour enfants et adolescents assurés par Elisabeth.

> Des sessions mensuelles « English tea time » pour adultes, en partenariat avec le comptoir à thé « l'heure dorée » installé depuis peu dans le centre du Bouscat. Le principe est simple : 1h30 de conversation en anglais uniquement (English only of course !) autour d'un thé gourmand chaleureusement servi par Aurore de la boutique.

> Des séjours linguistiques pour les jeunes entre 7 et 20 ans : Elisabeth propose des formules de séjours dans le Sud-Ouest de l'Angleterre (North coast of Devon) avec un organisme sélectionné avec soin et garantie de sérieux par Simon, le Président de l'association. Prochain départ avec quelques jeunes entre 10 et 16 ans le 14 avril 2018 !

RENSEIGNEMENTS : 06 40 53 53 27  
asso.thenewschool@gmail.com  
www.the-new-school.fr

## 17<sup>e</sup> SALON Livre Jeunesse Salon du livre Jeunesse 2018

Le 17<sup>ème</sup> salon du livre jeunesse du Bouscat se déroulera les 23 et 24 mars 2018. Après le Fantastique, les héros et anti-héros ou encore l'Amérique, c'est au tour de la musique d'être le fil conducteur de l'événement.

Favoriser l'accès à la lecture et à la littérature jeunesse sous toutes ses formes est l'un des principaux objectifs du Salon du Livre. Une quinzaine d'auteurs et d'illustrateurs iront les 22 et 23 mars à la rencontre des élèves des écoles maternelles et élémentaires et des Collèges du Bouscat. Ces journées dédiées aux scolaires sont l'occasion pour les auteurs d'offrir des moments privilégiés à leurs jeunes lecteurs.

## DÉPOSEZ VOS SAPINS DE NOËL !

Du 5 au 15 janvier 2018, déposez vos sapins dans l'un des 4 points de collecte mis en place par la Ville en vue de leur valorisation. Ces aires de dépôt seront matérialisées par un espace clairement identifié (signalétique/barrière).

- Rue Baudin (face au N° 84)
  - Parking Salle de la Fillolie
  - Parking Denis
  - Parking Centre administratif
- Max Monichon



## Groupe Majoritaire

De nombreuses actions de solidarité sont régulièrement coordonnées dans notre commune. Expressions de l'implication de ceux qui agissent au service des autres, ces initiatives attestent d'une conception affirmée de la notion de responsabilité, d'un sens de l'équité et d'une réelle proximité entre les habitants qui témoignent aussi de la vitalité de notre ville.

Les premiers embruns de l'hiver sont à cet égard, au Bouscat, une période traditionnellement riche en moments de solidarité où la ville, son tissu associatif et ses habitants se tournent vers les autres. Et c'est tout particulièrement dans cette parenthèse que se manifestent, plus que de coutume, altruisme et envie de partager.

Cette entraide s'exerce notamment par l'intermédiaire d'un important réseau associatif et sous la forme d'actions ou d'animations ponctuelles. Les récentes journées nationales de collecte ou le Téléthon sont ainsi l'une des expressions de l'implication de ceux qui, avant tout, agissent au service des autres. Avec près de dix tonnes de denrées récoltées, la fructueuse collecte de la banque alimentaire reste une très belle performance pour l'ensemble des associations et bénévoles qui y contribuent. Dans les premiers jours de décembre, une très large mobilisation pour le Téléthon, autour de plusieurs événements sportifs, ludiques ou festifs, a généré une collecte de dons au profit de l'AFM en forte progression.

Mais la solidarité, c'est aussi l'aide et l'amitié entre générations, entre voisins, entre résidents, au sein de chaque quartier. Le Centre Communal d'Action Sociale organise ainsi en décembre une distribution de colis de Noël pour les aînés de notre commune. Les bénévoles de l'« Association des Familles du Bouscat », avec le soutien de la municipalité, poursuivent avec beaucoup de dévouement l'important travail initié depuis dix ans au sein de l'épicerie solidaire, la « Bous'sol », en direction des publics fragiles et défavorisés, tandis que d'autres organismes apportent quotidiennement appui, écoute et assistance. Ces initiatives, réellement ancrées dans les pratiques de notre ville, mettent à nouveau en exergue d'importantes valeurs de responsabilité, de partage et d'équilibre social qui sont évidemment plus que jamais essentielles.

### Liste « Réveillons Le Bouscat »

Depuis quelque temps maintenant, la municipalité nous interroge sur l'opportunité de mettre en place le stationnement payant dans deux zones du Bouscat. Plusieurs réunions publiques ont été organisées, le sujet a également été abordé en conseil municipal. Mais ce projet, bien qu'imminent et faisant partie de l'agenda 21, reste très flou : aucun chiffrage sur les coûts d'achat des horodateurs, sur le tarif de l'abonnement des Bouscatais... A nos questions, on nous répond que la concertation est encore en cours. Mais comment convaincre du bien-fondé de cette mesure si elle n'est pas chiffrée, s'il ne nous est pas exposé de vision à long terme sur ses bénéfices. Comme dit plus haut, elle est intégrée dans l'agenda 21 - plan d'action environnemental de la commune - : elle est donc réfléchie depuis longtemps, mais elle apparaît opportunément à mi-mandat. Pourquoi attendre si longtemps pour la mettre en œuvre, si ses bénéfices sont si évidents ?

Pourquoi ne pas l'avoir annoncée au début des travaux du tram ? Sa présence dans l'agenda 21 aurait pu - et dû - s'accompagner de mesures très concrètes afin d'inciter les Bouscatais à moins utiliser leurs véhicules : campagnes de communication, aménagement de places pour garer les vélos, mesures du taux de pollution dans la ville, bus électriques. Sous couvert de démocratie participative, alors que le projet est déjà ficelé, l'équipe municipale distille les informations au compte-gouttes. Et une question pour conclure : la mise en œuvre du stationnement payant faisait-elle partie du programme de l'équipe en place ? *Claire LAYAN*

### Liste « Bousc'Avenir le pari citoyen »

**Clivages :**

Les combats menés par la droite et la gauche ne se sont pas évanouis en quelques mois (Voir oppositions menées par F.I et par L.R).

Au-delà de ces restes de clivages entre la gauche et la droite, c'est un tout autre clivage qui apparaît. Un clivage qui opposerait les forces favorables à la « société ouverte », et des forces qui préconisent un vigoureux recentrage national. Ces forces qui s'opposent viennent de la Droite et de la Gauche.

On voit bien que la question Européenne, a été le vecteur privilégié de l'enracinement de ce nouveau clivage, dans la société française. MACRON a su rassembler – et au-delà – les électeurs de droite, du centre et de gauche qui développent des préférences pour la société « ouverte ».

Les clivages politiques actuels, renvoient à des lignes de fractures sociales, culturelles, territoriales (rural/urbain).

Un défi important nous attend (LREM).

Au-delà de la volonté d'en finir avec le vieux clivage gauche droite, ce sera s'adresser à ces 2 forces et de tenter de rapprocher les « 2 rives » du nouveau paysage Français...

*Jean-Bernard MARCERON*

### Liste « Ensemble pour Le Bouscat »

**Du stationnement gratuit au stationnement payant**

La loi fourre-tout du 27 janvier 2014 dite de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles (MAPTAM) dépenalise les amendes de stationnement payant, les transformant en une simple redevance d'occupation du domaine public dont le tarif sera désormais fixé par chaque Conseil Municipal.

Cette évolution législative et la situation de notre Commune en matière de stationnement ont conduit la municipalité du Bouscat à engager une concertation avec la population afin de mettre en place le principe du stationnement payant.

Lors du Conseil Municipal du 26 septembre dernier, je me suis opposé seul à la mise en place des zones de stationnement payant et à l'achat d'horodateurs, considérant que l'instauration de cet « impôt » supplémentaire ne répondait que très partiellement aux problèmes que connaît notre Commune.

Comme je vous l'avais proposé lors de la campagne des Municipales de 2014, l'instauration d'un tarif réduit Résident pour les Bouscatais pourrait apporter une réponse à la question et dissuader les automobilistes de l'agglomération, soumis eux aux tarifs normaux, de venir stationner au Bouscat. A la condition que ce tarif réduit Résident pour les Bouscatais n'exécède pas 5 € par mois et par véhicule.

*Patrick ALVAREZ*

## JANVIER

### RENCONTRE LITTÉRAIRE

Thomas Vinau – Sélection Prix des lecteurs de l'Escale du livre.

► SAM 13 - 16h - *La Source*



### MAGIE Alain Choquette Magicien

► Dim 14 - 16h - *Ermitage-Compostelle*

### JEUNESSE « Et là-dedans ? »

Spectacle jeune public.

► Mer 17 - 10h30 et 15h30 - *Ermitage-Compostelle*



### COMEDIE MUSICALE New

► Ven 19 - 20h30

*Ermitage-Compostelle*

### ANIMATION

La ludothèque à la médiathèque

► Dim 21 - de 14h à 17h - *La Source*

### TRENTE TRENTE

Rencontres de la forme courte.

Danse, performance, Théâtre, Cirque, Musique, Installation.

► Du 23 janvier au 2 février - *L'Atelier des Marches*

### CONFÉRENCE HISTOIRE DE L'ART

Christian Taillard « L'architecture de Bordeaux du XVII<sup>ème</sup> et du XVIII<sup>ème</sup> siècle »

► Jeu 25 - 19h - *La Source*

### MUSIQUE

Concert des professeurs de l'École de musique

► Ven 26 - 20h - *Ermitage-Compostelle*

### DANSE Ballet de l'Opéra National de Bordeaux

► Sam 25 - De 10h30 à 12h - *Bois du Bouscat*

## FEVRIER

### JAZZ Viktoria Tolstoy et Jacob Karlson

► Ven 2 - 20h30 - *La Source*

### THÉÂTRE Madame Bovary

► JEU 8 - 20h30 - *Ermitage-Compostelle*

### ANIMATION La ludothèque à la médiathèque

► Jeu 15 - de 19h à 23h - *La Source*

### MUSIQUE J-S Bach : Récital de piano

► Lun 26 - 20h30 - *Ermitage-Compostelle*

### EXPOSITION La musique : collection Bernard Magrez

► Du 27 au 15 - Horaires d'ouverture de *La Source*  
*La Source*

## MARS

### RENCONTRE LITTÉRAIRE Valentine Goby

► Jeu 1 - 19h - *La Source*

### MUSIQUE Juliette

► Ven 2 - 20h30 - *Ermitage-Compostelle*

### THÉÂTRE Un animal de compagnie

► Mer 7 - 20h30 - *Ermitage-Compostelle*

### MUSIQUE Concert le Jazz dans tous ses états

► Ven 9 - 20h - *Ermitage-Compostelle*

### JEUNESSE En herbe

► Mer 14 - 10h30 et 15h30 - *Ermitage-Compostelle*

### DANSE Le Jeune Ballet d'Aquitaine

► Ven 16 - 20h30 - *Ermitage-Compostelle*

### MUSIQUE J-S bach : Arpège dominical

► Dim 18 - 12h30 - *Hôtel Mercure*

### EVENEMENT Dictée Bouscataise

► Lun 19 - 19h

### MUSIQUE Conférence Florent Mazzoleni

► Mer 21 - 19h - *La Source*

### MUSIQUE Concert de musique de chambre

Conservatoire de Bordeaux Jacques Thibaud

► Jeu 22 - 20h30 - *Ermitage-Compostelle*

### EVENEMENT SALON DU LIVRE JEUNESSE

► Ven 23 - 17h/20h30

Sam 24 - 10h/13h - 14h30/18h - *La Source*

# MARCHÉ DE NOËL

15 > 17 décembre

**PARC DE L'ERMITAGE**

**Rond-point de Compostelle**

**Vend : 17h/21h - Sam : 10h/19h - Dim : 10h/18h**